

Formulaire d'inscription abonnement SCOLAIRE 2020 - 2021

Réservé aux élèves inscrits dans un établissement public ou privé jusqu'à la terminale en sept 2020
Réservé aux élèves domiciliés dans une commune de l'Agglomération d'Agen.



Merci de compléter le formulaire en noir et en MAJUSCULES

En fonction de la ligne que va utiliser majoritairement votre enfant
et en fonction de votre commune d'habitation, vous devez vous rendre :

**Retournez votre formulaire COMPLET
avant le 10 juillet 2020**

Votre enfant va utiliser majoritairement une ligne urbaine de 1 à 10	Votre enfant va utiliser majoritairement une ligne scolaire		
	Vous habitez Aubiac, Brax, Estillac, Laplume, Marmont Pachas, Moirax, Roquefort, Sérignac sur Garonne ou Sainte Colombe en Bruilhois	Vous habitez Bajamont, Castelculier, Lafox, Pont du Casse, Sauvagnas, Saint Caprais de Lerm, Saint Pierre de Clairac	Vous habitez une autre commune de l'Agglomération
Agence commerciale TEMPO Gare d'Agen 47000 Agen 05 53 48 90 10 tempobus@keolis.com	SITE Agen Sud Mairie de Laplume 47310 Laplume 05 53 47 52 68 site-a-sud@orange.fr	SITE Castelculier 36 bis Avenue Jean Monnet 47240 CASTELCULIER 05 53 68 35 85 site.47@orange.fr	Agence commerciale TEMPO Gare d'Agen 47000 Agen 05 53 48 90 10 tempobus@keolis.com

1 - Elève M. Mme

Prénom Nom :

Date de Naissance/...../..... Tel Portable (SMS Info perturbations)

Adresse **Fournir 1 photo d'identité récente + justificatif de domicile**

Complément d'adresse :

Code Postal Commune

Ligne utilisée Arrêt montée Arrêt descente

2 – Titres de transport : A partir du 1er juillet 2020, votre abonnement sera sur une carte sans contact qu'il faudra valider à chaque montée à bord.

Abonnement Odysée voyages illimités tous les jours de l'année à 48€/an Date de début d'abonnement/...../.....

Abonnement Aventure uniquement un aller-retour les jours scolaires* à 27€/an Du 01/09/2020 au 06/07/2021

* En dehors de ce cadre, le titulaire de l'abonnement devra s'acquitter d'un autre titre de transport.

3 - Scolarité : inscription établissement année scolaire 2020 - 2021

Maternelle Primaire Collège Lycée

Nom de l'établissement

Ville de l'établissement

Classe : Régime ½ Pension Externe Interne

**- de 16 ans : pièce identité
+ de 16 ans : pièce identité + certificat de scolarité ou cachet de l'établissement**

4 - Pour le suivi du dossier et en cas de besoin de contact, coordonnées du représentant légal :

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Commune

Tel Portable (SMS Info perturbations)

Mail :@.....

5 - En cas de changement ou si vous souhaitez recevoir votre carte à une autre adresse :

Nom Adresse..... Adresse de livraison

CP Commune Nouvelle adresse

Cadre réservé au gestionnaire- NE RIEN INSCRIRE

Dossier incomplet facturation..... BL.....

Montant réglé Mode de règlement ESP CH CB VPC

Etablie le ____/____/____ N° dossier UBI

coordonnées incomplètes pas de signature

pas de chèque pas de photo

Les informations qui vous concernent sont destinées exclusivement à Keolis Agen, opérateur du réseau TEMPO. Ces informations ne seront pas communiquées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi « Informatiques et Libertés »). Pour l'exercer, adressez-vous à Keolis Agen - Service Marketing - Z.I. de Laville - 47240 Bon-Encontre. Votre photo sera conservée dans le dossier informatique client Keolis Agen. Si vous ne souhaitez pas que Keolis Agen conserve votre photo, cochez

Les pièces à fournir	AVENTURE	ODYSSEE
Formulaire	A compléter	A compléter
Justificatif de domicile (facture électricité, téléphone...)	Oui	Oui
Photo d'identité récente	1	1
Copie pièce d'identité + certificat de scolarité si plus de 16 ans	Oui	Oui
Règlement en CB, espèces ou chèque à l'ordre de Keolis Agen (ou du Trésor public si votre contact est un SITE) (par chèque uniquement si envoi par courrier)	27€	48€

Selon votre contact (encadré bleu au recto), retournez dès à présent le dossier complet à l'Agence commerciale Tempo, ou au SITE Agen Sud, ou au SITE Castelculier selon le tableau mentionné au recto.

-> Avant le 10 juillet pour le traitement de votre dossier

Charte de bonne conduite et consignes de sécurité

Le temps du voyage est un temps partagé. A bord et aux abords du véhicule, adopter une conduite responsable, c'est respecter le conducteur, les autres voyageurs, le personnel d'exploitation et le matériel mis à votre service.

Chaque enfant s'engage à :

- Porter le gilet jaune sur les trajets entre domicile ↔ arrêt bus ↔ établissement scolaire et en cas d'évacuation
- Attendre l'arrêt complet du véhicule avant de monter ou descendre
- Valider sa carte sur le valideur à chaque montée à bord du bus et la présenter lors de toute réquisition du contrôleur, ou acheter un ticket en cas d'oubli ou d'absence du titre de transport (rappel : montant de l'amende 51,50€)
- Boucler sa ceinture de sécurité si le véhicule en est équipé
- Ne pas provoquer de chahut vis-à-vis des autres voyageurs ou du conducteur ou de tout agent représentant la société
- Ne pas jeter de papiers, détritrus ou journaux de toutes sortes dans le véhicule
- Attendre le départ et l'éloignement du véhicule afin que la visibilité soit dégagée pour s'engager sur la chaussée (ne pas traverser devant le véhicule)

Le non-respect des obligations ci-dessus entraîne l'exclusion temporaire du transport pour une durée d'une semaine à un mois selon la gravité des faits qui seront jugés par une commission de discipline avec copie à l'Agglomération d'Agen, ainsi qu'au chef d'établissement scolaire.

- Ne pas fumer à bord d'un véhicule, ne pas utiliser des allumettes ou un briquet
- Ne pas porter sur soi des objets dangereux ou substances illicites
- Ne pas utiliser sans motif le marteau brise-vitre, serrures, système de décompression des portes, issues de secours
- Ne pas proférer des injures envers tout agent de la société de transport ou tout autre voyageur
- Ne pas dégrader du matériel par des tags, rayures, déchirures ou arrachements
- Ne pas utiliser de manière intempestive un appareil sonore à bord du véhicule
- Ne pas porter de coup contre un autre voyageur, le conducteur ou tout autre représentant de la société
- Ne pas jeter d'objets sur d'autres passagers, sur le conducteur, sur la chaussée ou sur le véhicule.

Le non-respect des obligations ci-dessus entraîne l'exclusion définitive du transport par la commission de discipline.

Je soussigné (e), _____

- atteste sur l'honneur les renseignements figurant au recto de ce formulaire
- déclare avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite et des consignes de sécurité mentionnées ci-dessus
- m'engage à les porter à la connaissance de mon enfant

Fait à _____ le _____

Signature obligatoire du représentant légal

Signature obligatoire de l'enfant